La Newsletter

Août 2025

GTV Groupement technique vétérinaire d'Ile-de-France — Ile de France OVVT

Sommaire :

- Edito : Petits ruminants en IdF - Les "nouveaux NAC de ferme" ?
- Session de formation petits ruminants en septembre (Seine-et-Marne)
- Point d'actualité sur la FCO
- Formation continue dans le cadre de l'habilitation sanitaire : activez votre compte CalypsoVet

Editorial

Les petits ruminants « de fond de jardin » sont-ils en passe de devenir les « nouveaux NAC de ferme » ?

La population de petits ruminants a connu ces dernières années une croissance considérable en Ile-de-France. On dénombrait fin 2024 un peu plus de 45.000 ovins et 8.200 caprins, soit sur les cinq dernières années des augmentations de + 324 % (Ovins) et + 280 % (Caprins). On estime que les détenteurs professionnels (Eleveurs et écopatureurs) ne représentent que 35 % des effectifs ovins et 50 % des effectifs caprins et que leur nombre est en légère baisse. Dès lors, un nombre très important de ces moutons et chèvres nouvellement Franciliens est détenu par des particuliers. Schématiquement on peut se dire qu'environ 29.000 moutons et 4.000 chèvres sont « dans les jardins », majoritairement en grande couronne et sous la responsabilité de « nouveaux détenteurs ». Ce sont des animaux isolés ou en faible nombre. Leurs propriétaires, très souvent également possesseurs de carnivores domestiques, sont demandeurs d'une prise en charge vétérinaire lorsque c'est nécessaire.
Compte tenu de la quasi disparition des clientèles rurale ou mixte en Ile-de-France, on peut légitimement se poser la question de comment notre profession peut répondre à ces demandes de soins, le besoin étant à notre avis destiné à s'inscrire dans la durée. On commence à bien cerner les freins et les leviers (techniques ou psychologiques) pour une clientèle canine à pouvoir assurer une prise en charge, au besoin de premier niveau, de ces animaux que l'on ne peut pas laisser sans soins [pour en savoir plus se reporter à la synthèse de l'enquête réalisée auprès des vétos d'Ile-de-France en avril 2025 – à télécharger ICI].

Alors comment faire ?
Probablement la première étape consiste à se former, réactualiser ses connaissances, s'approprier les gestes techniques simples qui constituent l'essentiel de la consultation de « petits ru ». Pour répondre à ce besoin, le GTV organise des sessions de formation de qualité, animées par des confrères/consoeurs spécialisés, dont le contenu a été adapté à la réalité Francilienne. Grâce à un soutien financier de l'Etat (DRAAF d'Ile-de-France) ces formations sont gratuites en 2025. Aussi n'hésitez pas à vous inscrire quand une session est proposée.

Les prochaines formations

Formation **" Une chèvre, un mouton en consultation : je fais quoi ? "**

Formation à la prise en charge des petits ruminants proposée par le GTV d'Ile-de-France avec le support technique des commissions caprine et ovine SNGTV et le soutien financier de la DRIAAF d'Ile-de-France.
Vendredi 12 septembre et jeudi 18 septembre 2025 (2 journées indissociables)
Lycée agricole de la Bretonnière - 77120 CHAILLY-EN-BRIE
Participation gratuite - sur inscription - pour les vétérinaires d'Ile-de-France grâce à un soutien financier de l'Etat.
Nombre de places limitées - inscription ICI

Fièvre catarrhale ovine (FCO) : situation et recommandations relatives à la vaccination

Trois sérotypes du virus de la fièvre catarrhale ovine sont présents en France et considérés comme enzootiques : le sérotype 8 (BTV8) depuis 2015, le sérotype 4 (BTV4) depuis 2017 et le sérotype 3 (BTV3) depuis le 5 août 2024
Entre le 1er juin et le 7 août 2025, 2 096 foyers de FCO, sérotype 3, ont été recensés en France, majoritairement dans l'ouest et la moitié nord de la France. Il n'y a pas encore eu en 2025 de cas recensé en Ile-de-France mais deux départements riverains (Oise et Normandie) sont touchés.
Entre le 1er juin et le 7 août 2025, 1 377 foyers de FCO, sérotype 8, ont été recensés en France. L'Ile-de-France n'est pas touchée à ce jour.
Une nouvelle instruction technique (DGAL/SDSBEA/2025-476 du 21/07/2025 - ICI) définit la conduite à tenir en cas de suspicion de FCO.
Pour un suivi actualisé de la situation, voir la page du Ministère en charge de l'agriculture ICI

Stratégie vaccinale : L'Etat finance l'approvisionnement en vaccins contre le sérotype 8 et les met à disposition des possesseurs par l'intermédiaire de leur vétérinaire sanitaire à qui il est demandé de prescrire, commander et délivrer les doses de vaccins du stock État. L'ensemble de l'Ile-de-France est éligible à la vaccination des ovins.
Il est possible de commander des flacons BLUEVAC 8 de 252 mL depuis le 18 juillet 2025, les flacons de 100 mL devraient être disponibles courant août.
A retenir : la vaccination est recommandée, y compris dans les exploitations déjà touchées par le virus : l'ensemble des animaux ne sont pas contaminés en même temps, le vaccin peut permettre de protéger la partie du troupeau qui n'est pas encore infectée. Pour les animaux déjà en incubation, la vaccination réduit l'excrétion virale et diminue les symptômes.

Formation continue des vétérinaires dans le cadre de l'habilitation sanitaire : activez votre compte CalypsoVet

A compter de septembre 2025 les formations proposées dans votre département, comme dans les départements limitrophes, seront consultables sur CalypsoVet et les inscriptions se feront préférentiellement via la plateforme. C'est également via CalypsoVet que vous recevrez votre convocation et pourrez télécharger vos attestations de formation.
Si vous ne l'avez pas déjà fait, activez votre compte CalypsoVet.
En cas de problème un tutoriel vous aidera. ICI

Vous ne recevez pas la Newsletter du GTV Ile-de-France par mail ?
C'est trop dommage !
Pour corriger cette anomalie, vous pouvez nous envoyer un mail : gtvidf@gmail.com

GTV d'Ile-de-France – 5, rue Moufle 75011 Paris